



L'ESSENTIEL 2015

Document validé par les commissaires aux comptes le 2 novembre 2016. Toutes ces informations sont issues du rapport annuel d'activités 2015, disponible sur le site internet www.snsn.org



XAVIER DE LA GORCE
Président
des Sauveteurs
en Mer (SNSM)

Photographie de notre association, L'Essentiel donne une image dynamique et précise de nos forces et de nos résultats, mais aussi de nos fragilités et des défis à surmonter.

On peut y découvrir que l'action opérationnelle – le cœur de la mission de la SNSM –, ne faiblit pas. L'Essentiel témoigne aussi des progrès significatifs enregistrés dans la collecte de dons, fruits des efforts des stations comme des nouvelles techniques développées par le siège. Enfin, il est aussi un document de référence sur notre situation financière, permettant d'enrichir une réflexion prospective élargie et crédible. J'ai longuement rendu compte de la situation financière de la SNSM dans le rapport moral que j'ai présenté devant la dernière Assemblée générale. La contribution des pouvoirs publics au soutien de la SNSM est une question récurrente depuis près de deux ans et nous attendons des décisions concrètes et pérennes à l'occasion du Comité interministériel de la mer de novembre.

La consolidation de nos financements publics comme l'élargissement du nombre de nos donateurs, qu'ils soient particuliers ou mécènes, nous permettra aussi d'avoir une vision claire sur la réalisation du programme de renouvellement de nos moyens que nous devons engager à court terme; elle nous permettra de construire en parallèle un nouvel effort en matière de formation, enjeu essentiel pour nos sauveteurs bénévoles de demain; elle nous donnera enfin la capacité de développer plus largement une politique de prévention des risques en mer.

Sauver des vies en mer et sur le littoral, former nos sauveteurs, prévenir les risques, telles sont nos trois missions complémentaires les unes des autres dont L'Essentiel se fait fidèlement l'écho. Que tous ceux qui sont attachés aux Sauveteurs en Mer et à leur avenir prennent le temps de s'en imprégner.

LA SNSM EN BREF

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) est une association loi 1901, créée en 1967 à la demande des pouvoirs publics pour répondre aux besoins croissants liés à la fréquentation du littoral français. La SNSM est ainsi née de la fusion de la **Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, fondée en 1865**, et de la **Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, fondée en 1873**. Dès 1970, elle sera reconnue d'utilité publique.

3 missions complémentaires :

- **Sauver des vies** en mer et sur le littoral à tout moment et en tout lieu, depuis la plage jusqu'au large,
- **Former et être formé**, afin de garantir la préparation et l'entraînement des Sauveteurs en Mer,
- **Prévenir les risques**, en enseignant une pratique consciente et responsable de la mer.

LES SAUVETEURS EN MER EN CHIFFRES

Chiffres 2015

	De la plage à la bande des 300 m	Depuis les 300 m jusqu'à 20 milles
Sauveteurs opérationnels	1323	4 400
Interventions	1608	3 552
Personnes prises en charge	19 314	6 132
Décès	12	45 DISPARITIONS ET 52 DÉGÈS

Les Sauveteurs en Mer, ce sont **4 400 bénévoles** qui forment des équipages disponibles toute l'année pour le sauvetage au large et **1 323 Nageurs Sauveteurs** qui surveillent les plages chaque été. Ce sont également plus de 1 300 bénévoles qui participent à la vie des **218 stations de sauvetage** et animent les **32 Centres de Formation et d'Intervention (CFI)**, pour former, encadrer, solliciter votre générosité, assurer le suivi administratif et financier, etc.

La clôture des comptes 2015 se solde par un **résultat excédentaire de 0,56 millions d'euros**.

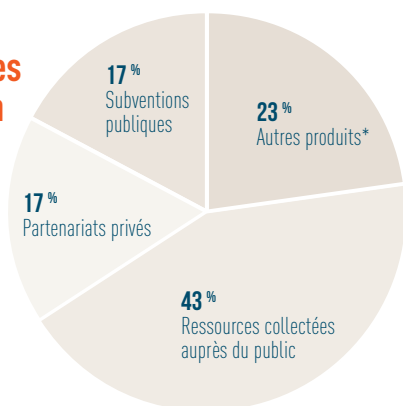
Les emplois liés aux missions sociales de la SNSM s'élèvent à 19,1 millions d'euros sur un total de 24,4 millions d'euros. Ils représentent ainsi 78,1 % du total des emplois de l'année.

Les emplois liés à la recherche de fonds et les emplois liés au fonctionnement de l'association représentent respectivement 7,1 % et 14,8 % du total des emplois de l'année.

Les ressources d'origine privées, collectées en 2015, représentent 82,5 % des ressources collectées dans l'année.

Le montant des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public s'élève à 9 millions d'euros, soit 37 % des emplois.

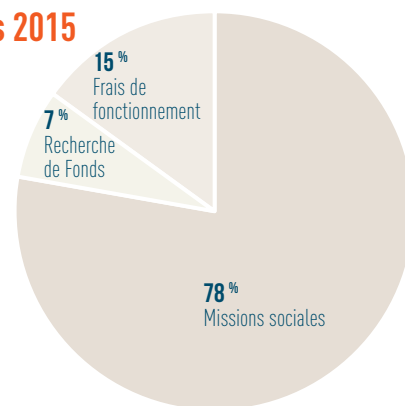
Répartition des ressources d'exploitation 2015



*Autres produits : défraiements liés à l'assistance aux biens, à la vente de produits dérivés, etc.

Répartition des emplois 2015

L'encadrement du support aux opérations, technique, administratif et financier de l'association est assuré par 75 salariés (71,92 équivalent temps pleins), répartis entre le Siège parisien, le Pôle national de formation de Saint-Nazaire et les centres de réparations et d'entretien de Saint-Malo et Palavas.



Compte Emploi (en milliers d'euros)

EMPLOIS	Emplois de l'exercice	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015
Missions sociales	19 078	3 845
Frais de recherche de fonds	1 725	1 611
Frais de fonctionnement	3 620	2 003
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	24 423	7 459
Dotations aux provisions	111	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 010	
Excédent de ressources de l'exercice	560	
TOTAL GÉNÉRAL	28 103	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		2 102
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		528
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 032

RESSOURCES	Ressources collectées sur l'exercice	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		7 930
Ressources collectées auprès du public	9 356	9 356
Autres fonds privés	3 705	
Subventions et autres concours publics	3 832	
Autres produits	4 977	
Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	21 870	
Reprises des provisions	355	
Production immobilisée	403	
Aides à l'investissement inscrites au résultat	4 820	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	654	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-915
Insuffisance de ressources de l'exercice		
TOTAL GÉNÉRAL	28 103	8 441
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 032
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		7 338

Bilan 2015 simplifié (en milliers d'euros)

ACTIF NET

	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif immobilisé	42 470	40 912
Actif circulant	21 587	17 737
TOTAL GÉNÉRAL	64 057	58 649

PASSIF

	Exercice 2015	Exercice 2014
Fonds associatifs et réserves	46 802	45 629
Provisions risques et charges	149	256
Fonds dédiés	8 116	6 517
Dettes	8 990	6 247
TOTAL GÉNÉRAL	64 057	58 649

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT EN CHIFFRES

Synthèse des investissements - Réel 2015 (en milliers d'euros)

Biens mis en service en 2015	Valeur des biens mis en service	État	Collectivités Territoriales	Partenaires privés	Ressources collectées auprès du public
Stations	2 939	30	892	80	1 938
CFI	1 026	-	149	519	358
Support Opérationnel	305	-	-	198	108
TOTAL GÉNÉRAL	4 270	30	1 040	796	2 404

Synthèse des investissements engagés en 2015 (en milliers d'euros)

Projets engagés en 2015	Budget total des projets engagés	État	Collectivités Territoriales	Partenaires privés	Ressources collectées auprès du public
Stations	8 001	1 500	3 518	464	2 520
CFI	1 276	-	333	570	373
Support Opérationnel	294	-	-	126	168
TOTAL GÉNÉRAL	9 571	1 500	3 851	1 159	3 062

Synthèse des investissements prévisionnels pour 2016 (en milliers d'euros)

Projets engagés en 2016	Budget total des projets	État	Collectivités Territoriales	Partenaires privés	Ressources collectées auprès du public
Stations	5 574	500	2 314	425	2 334
CFI	1 481	-	453	390	638
Support Opérationnel	479	-	-	394	84
TOTAL GÉNÉRAL	7 534	500	2 768	1 210	3 057



Le modèle de la SNSM, unique en son genre dans le paysage associatif français, reste pourtant fragile. Si l'engagement des bénévoles ne se dément pas, leur profil change. Le marin breton, jeune retraité, s'efface progressivement derrière le citadin de l'intérieur, amoureux de la mer, venu s'installer sur les côtes du littoral. Du côté des publics secourus, leur profil également évolue et les professionnels de la mer laissent de plus en plus la place aux plaisanciers.

Par ailleurs, l'environnement juridique s'est durci : le statut de bénévole ne prémunit plus nécessairement contre d'éventuels recours en justice, de la part de naufragés mécontents.

Enfin, les tensions sur les ressources indispensables au financement du fonctionnement et des investissements se font plus importantes, dans un contexte de baisse des concours publics et de compétition croissante entre les associations bénéficiant de la générosité des donateurs particuliers et mécènes.

La SNSM fait ainsi face à de nouveaux défis auxquels elle travaille dès aujourd'hui via un plan d'action volontariste, résolument tourné vers l'avenir.

En voici les mesures phares :

Le déploiement d'un effort de formation d'ampleur permettant de garantir les qualifications et les compétences des Sauveteurs en Mer dans l'ensemble des fonctions qui leur sont confiées.



Le renouvellement et le maintien en parfait état de la flotte de sauvetage, condition essentielle pour l'engagement des sauveteurs bénévoles dans la durée. Condition également de leur efficacité, pour mieux vous sauver. Dans un proche avenir, la SNSM compte renouveler la gamme de ses navires de sauvetage, pour une meilleure sécurité encore.

La mise en place d'une plateforme internet pour les commandes d'équipements opérationnels, afin d'optimiser la sécurité individuelle des Sauveteurs en Mer à meilleur coût.

Gagner en notoriété auprès du grand public et des plaisanciers. Le Cinquantenaire de la SNSM, en 2017, offre de réelles opportunités en termes de visibilité, et sera l'occasion de mobiliser l'ensemble des bénévoles, ainsi, que les autres acteurs de notre environnement maritime. Cette mobilisation est essentielle pour nourrir l'engagement des bénévoles de demain, susciter des vocations à rejoindre la SNSM.

Le développement des ressources – le nerf de la guerre afin de garantir l'engagement des Sauveteurs en Mer dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité.

Ressources publiques

La loi NOTRe, issue de la réforme des régions, intègre la possibilité pour les collectivités de financer le fonctionnement et les investissements de la SNSM, au travers de leurs compétences portuaires. Par ailleurs, la SNSM bénéficiera à l'horizon 2025-2030 de 5% de la taxe sur les éoliennes en mer qui sera versée par les opérateurs.

Après deux visites du Premier ministre et deux rapports d'inspection, la SNSM attend des décisions importantes de la part de l'Etat, dont la participation à une mission pourtant de service public, confiée à des bénévoles, est passée de 50% à 8% du budget. Il semble raisonnable que l'Etat participe davantage, à l'image des donateurs particuliers et des mécènes, à la préservation de la sécurité des familles qui fréquentent le littoral métropolitain et ultra marin.

Ressources privées

Le besoin supplémentaire de financement nécessaire à la SNSM sous un délai de cinq ans, est de 4 à 5 millions d'euros. Le plan de développement de nos ressources issues de la générosité du public, des partenaires et des mécènes doit donc être résolu et ambitieux. La SNSM appréhende aujourd'hui l'ensemble des techniques de collecte de fonds des grandes associations, tout en préservant ses valeurs, sa déontologie et son éthique. **Au-delà, et compte tenu des enjeux importants qui lui font face, la SNSM a besoin de vous !**

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



LES SAUVETEURS EN MER
(SNSM)

31, CITÉ D'ANTIN - 75009 PARIS

WWW.SNSM.ORG

